

Table des matières

2	Service des ressources (SRess)	4
2.1	Activités	4
2.1.1	Ressources humaines	4
2.1.2	Répartition des frais afférents à la scolarité obligatoire	4

2 Service des ressources (SRess)

Cheffe de service : Christine Vionnet Caverzasio

2.1 Activités

2.1.1 Ressources humaines

2.1.1.1 Effectifs du corps enseignant par degré

	Nombre de personnes		Equivalents plein temps	
	2022/23	2021/22	2022/23	2021/22
Ecole primaire 1H-2H	645	624	398	393
Ecole primaire 3H-8H	2533	2432	1604	1556
Cycle d'orientation 9H-11H	1405	1396	964	948
Ecoles du secondaire II	631	618	456	449
Total	5214	5070	3422	3346

2.1.1.2 Effectifs par langue et par genre

	Francophones		Germanophones		% femmes
	H	F	H	F	
Ecole primaire 1H-2H	10	457	1	177	98 %
Ecole primaire 3H-8H	244	1605	73	611	87 %
Cycle d'orientation 9H-11H	415	627	134	229	61 %
Ecoles du secondaire II	249	204	83	95	47 %
Total	918	2893	291	1112	77 %

A la suite de démissions, de retraites, d'ouvertures de classes, de changements de postes ou de taux d'activité, 387 postes d'enseignement (176 dans la partie francophone et 201 dans la partie alémanique) étaient à repourvoir dans les écoles primaires dont environ le 20 % à plein temps. Les difficultés de recrutement persistent. Il a fallu parfois procéder à plusieurs mises au concours pour un même poste. Il est toujours difficile de trouver du personnel formé pour les remplacements ou pour donner des appuis.

Au cycle d'orientation, 154 postes ont été mis au concours (112 dans la partie francophone et 42 dans la partie alémanique). Quelques difficultés de recrutement ont été relevées, en particulier dans le domaine de l'enseignement des langues étrangères et de l'économie familiale. Les écoles ont fait appel à des étudiants-e-s achevant leur formation pédagogique, lesquels ont été engagés pour une durée limitée.

Depuis le mois de juin 2019, une plate-forme électronique est à disposition de l'ensemble des responsables d'établissement pour les soutenir dans leurs démarches de recrutement de remplaçant-e-s de courte ou de longue durée.

Au degré secondaire supérieur, 17 postes ont été mis au concours. On ne relève pas de difficulté de recrutement dans ce degré d'enseignement. Les personnes engagées sont soit au bénéfice des titres requis, soit en passe d'obtenir leur diplôme d'aptitude à l'enseignement.

2.1.2 Répartition des frais afférents à la scolarité obligatoire

Le logiciel DComm développé par le SITel afin d'automatiser la répartition des frais afférents à la scolarité obligatoire a fonctionné à satisfaction. Les communes peuvent avoir accès aux données par l'intermédiaire d'une plate-forme d'échanges cantonale du nom de Platcom.